PEINTURE MONUMENTALE : LA VÉRITÉ, LA JUSTICE ET L'INNOCENCE

Bourgogne-Franche-Comté, Doubs
Besançon

Emplacement : Salle des audiences solennelles

Dossier IM25005836 réalisé en 2024
Auteur(s) : Fabien Dufoulon

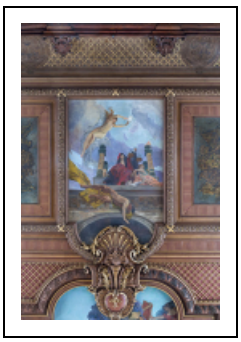

Historique

L'œuvre est l'une des trois peintures monumentales créées par Paul Gervais en 1902. Contrairement à la toile centrale, celle-ci n'est ni signée ni datée.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle
Dates : 1902 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre :
Paul Gervais (peintre, attribution par source)

Origines et lieux d'exécution :
lieu d'exécution : Paris

Description

Peinture sur toile marouflée dans le compartiment nord-est du plafond de la salle des audiences solennelles.

Eléments descriptifs

Catégories : peinture murale
Matériaux : matériau textile, peint, marouflé
Dimensions :
Dimensions non prises.

Iconographie :
La Justice et la Vérité, assises entre deux colonnes, sont surmontées de l'Innocence. Devant elles, le Crime (ou le Mensonge) tombe dans le vide.
Justice
vérité
mensonge

État de conservation :
bon état

Sources documentaires

Bibliographie

- **Desnot, Adélie. Le Plafond peint de la salle des audiences solennelles du palais de justice de Besançon. 2024.**

Desnot, Adélie. Le Plafond peint de la salle des audiences solennelles du palais de justice de Besançon. Mém. d'étude : École du Louvre : 2024.

Informations complémentaires

Aire d’étude et canton : Bourgogne-Franche-Comté

Dénomination : peinture monumentale

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine

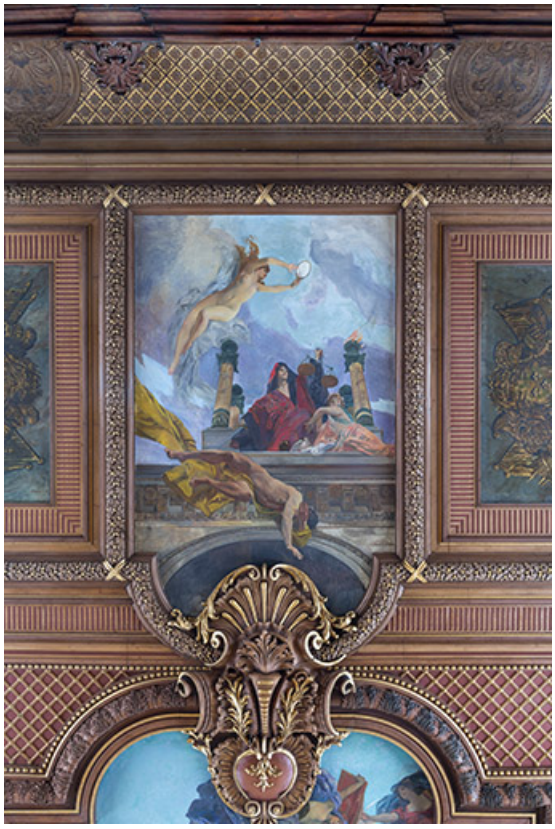

Vue d'ensemble.
25, Besançon, 2 rue

N° de l'illustration : 20242500035NUC4A
Date : 2024
Auteur : Jérôme Mongreville
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine